

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**EMBARGO - 14 juillet 2010**

## **LA CAISSE DESJARDINS DE JOLIETTE ET LA MUNICIPALITÉ DE CRABTREE**

### **« VIEILLIR EN DEMEURANT DANS SA COMMUNAUTÉ RURALE »**

#### **PROJET EN PARTENARIAT**

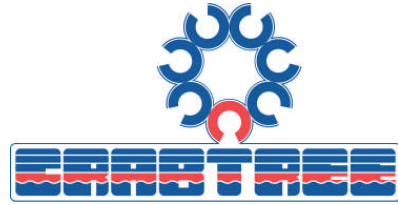
Joliette, le 13 juillet 2010 – C'est dans le cadre du projet « Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale » amorcé en 2005, que la Municipalité de Crabtree et la Caisse Desjardins de Joliette annoncent un partenariat dans la concrétisation du projet.

#### **HISTORIQUE DU PROJET**

Dans le cadre du Pacte rural de la MRC Joliette et suite à une consultation publique, la Municipalité de Crabtree a mis sur pied « Le comité des aînés » formé de personnes aînées, d'élus et de partenaires locaux de Crabtree. Son mandat : l'amélioration de la qualité de vie au niveau de l'habitation, la santé, la sécurité et le transport. Après plusieurs réflexions, le dossier ayant retenu leur attention a été l'implantation d'une résidence communautaire.

Répondant aux besoins des personnes âgées vivant en milieu rural qui désirent y demeurer le plus longtemps possible, l'objectif du projet est d'éviter le déracinement à nos aînés et ainsi leur permettre de continuer de vivre dans la communauté rurale où ils ont grandi et où ils ont passé les plus belles années de leur vie. Qu'elles y soient nées ou qu'elles y habitent depuis longtemps ou depuis peu, elles ont choisi d'y demeurer et font encore ce choix parce que ce milieu de vie répond à leurs attentes.

Les résultats de deux sondages effectués auprès des personnes de 50 ans et plus Crabtreennes ont démontré l'urgence pour certaines et le besoin futur pour d'autres de se doter d'une résidence plus spécialisée à leurs besoins, située au cœur du village et dotée d'une accessibilité aux différents services : l'église, la caisse, les services d'alimentation, la bibliothèque, l'aréna et la pharmacie.



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**EMBARGO - 14 juillet 2010**

### **MUNICIPALITÉ DE CRABTREE**

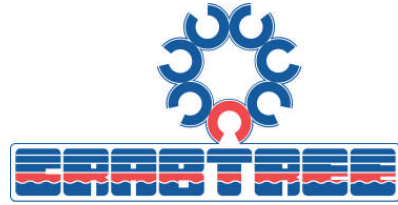
Monsieur Denis Laporte, maire de la Municipalité de Crabtree, explique : « L'exode de nos aînés, à Crabtree, comme ailleurs en milieu rural, nous prive ainsi de gens impliqués et actifs, ayant passé la majorité de leur vie chez nous et qui devront penser à nous quitter. Depuis cinq ans, le comité des aînés et la municipalité ont tenté à plusieurs reprises de trouver un emplacement adéquat, pour réaliser ce projet. Grâce à la participation exceptionnelle de la Caisse Desjardins de Joliette, ce projet verra le jour dans le cœur même du village ».

Une résidence de 30 unités de logements sera construite sur le stationnement actuel de la caisse ainsi que sur 2 lots adjacents. Des locaux pour des services connexes y seront aménagés ainsi qu'un stationnement. » Ce projet étant évalué à 4,8 millions, monsieur Laporte ajoute : « la Municipalité de Crabtree y contribue pour 500,000 \$, la Caisse Desjardins de Joliette 275 000 \$, la SHQ 1,7M \$, alors qu'un emprunt d'environ 2,4M \$ financera le solde du projet aujourd'hui. »

Monsieur Laporte est très heureux d'annoncer que ce projet tant convoité par les aînés de Crabtree est à nos portes. Il fera revivre la place en un endroit plus utile pour la population. De cette façon, Crabtree freinera l'exode de ses personnes âgées. Le calendrier de réalisation est prévu pour l'été 2011.

### **PARTENARIAT DE LA CAISSE DESJARDINS DE JOLIETTE**

La Caisse Desjardins de Joliette, ayant pignon sur la 8<sup>e</sup> rue, soit l'artère principale de Crabtree, a consenti à signer une entente de principe avec la Municipalité de Crabtree afin de pouvoir voir émerger ce beau projet. Tel que mentionné par Jean Denommé, directeur général de la Caisse : « Le Centre de services de Crabtree occupe présentement la majeure partie du site convoité par les instigateurs du projet. Étant donné que les locaux sont sous-utilisés depuis plusieurs années, le conseil d'administration de la Caisse a accepté de vendre son immeuble à la Municipalité de Crabtree à sa juste valeur, soit pour la somme de 550 000 \$ ».



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**EMBARGO - 14 juillet 2010**

« Pour ce qui est du Centre de services de Crabtree, mentionne monsieur Denommé, la Caisse poursuivra ses opérations et continuera d'assurer le service à ses membres de Crabtree à l'intérieur du nouvel immeuble. Un réaménagement des bureaux sera effectué en fonction d'une nouvelle offre de services qui sera modulée aux besoins du milieu.»

Monsieur Denommé s'est dit très fier de ce partenariat : «Desjardins est fier d'appuyer les projets issus de la collectivité. Considérant notre implication présente dans ce dossier répondant bien aux valeurs de Desjardins, soit le bien-être socio-économique de notre collectivité et dû au fait que nous serons partie prenante dans ce dossier, la Caisse Desjardins de Joliette est fière d'annoncer qu'elle y versera la somme de 275 000 \$ à même son Fonds d'aide au développement du milieu.»

Monsieur le maire a tenu à féliciter les membres du comité pour leur persévérance et leur travail, ainsi que Desjardins pour sa contribution : « Nous sommes vraiment fiers de ce beau partenariat avec la Caisse. Merci à Desjardins, qui une fois de plus a démontré sa sensibilité à combler les besoins de son milieu. Son apport financier à ce projet a été l'élément déclencheur. »

Tel que lancé par monsieur Georges Contant, membre du comité des aînés : « L'idée d'une résidence communautaire à Crabtree est un projet innovateur. C'est le désir des citoyens, des gens de la place, des Crabtreennes et Crabtreens, de pouvoir demeurer dans leur patelin. «On veut rester chez-nous! » nous disait-on. Un rêve qui se réalisera! »

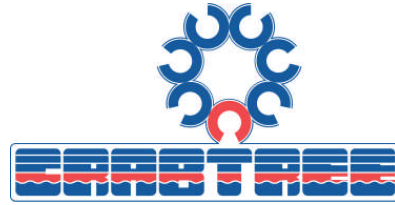
-30-

Source :

France Lamontagne Lacroix  
Agente de communication  
Caisse Desjardins de Joliette  
450 759-2299 poste 2268

Renseignements :

**Denis Laporte**, maire  
Municipalité de Crabtree  
450 754-3434 poste  
[dlaporte@municipalitecrabtree.qc.ca](mailto:dlaporte@municipalitecrabtree.qc.ca)



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**EMBARGO - 14 juillet 2010**

[France.lacroix@desjardins.com](mailto:France.lacroix@desjardins.com)

**Jean Denommé**, directeur général  
Caisse Desjardins de Joliette  
450 759-2299 poste 2222  
[jean.m.denomme@desjardins.com](mailto:jean.m.denomme@desjardins.com)

**À propos de la Municipalité de Crabtree**

Fondée en 1921, la Municipalité de Crabtree compte 3 600 Crabtreens. Elle a toujours été à l'écoute de ses citoyens pour la qualité de vie et les loisirs. Située en milieu rural, son centre urbain regroupe divers services, plusieurs parcs et espaces verts. La population est en augmentation suite à plusieurs projets domiciliaires.

**À propos de la Caisse Desjardins de Joliette**

La Caisse Desjardins de Joliette est une institution financière majeure se positionnant dans les premiers rangs des caisses en importance au Québec. Forte de 904M \$ en actif et près de 2G \$ en volume d'affaires elle s'appuie sur la compétence de ses 170 employés, répartis dans 6 centres de services, ainsi que sur l'engagement de ses 20 dirigeants élus. En plus d'offrir à ses 40 000 membres une gamme complète de produits et services financiers, la Caisse Desjardins de Joliette se démarque par son engagement constant auprès de la communauté.

*Une présence inégalée, des engagements et des gestes concrets qui contribuent à faire une différence dans la communauté.*